BayWa r.e.

Lettre d'information n°3 - mars 2024

Projet de parc éolien du Bois d'Apcher

Communes de Saint-Paul-le-Froid et de Saint-Denis-en-Margeride

Edito

Le projet éolien du Bois d'Apcher poursuit son développement. Depuis le mois de septembre 2023 BayWa r.e. mène des études de faisabilités sur les communes de Saint-Paul-le-Froid et de Saint-Denis-En-Margeride. Cette 2e lettre d'information s'inscrit dans la continuité de notre volonté d'informer et d'intégrer les habitants au développement de ce projet de territoire.

Vous trouverez les dernières actualités du projet avec un focus spécial dédié aux études environnementales en cours et à la pose du mât de mesure du vent en raison de son installation imminente sur le terrain.

Chiffres clés du projet

4
éoliennes

150 m
de hauteur en bout de pale

13.8 MW à 16.8 MW
puissance totale du projet

Ou en est-on du projet ?

Les études environnementales sont actuellement en cours elles permettront de déterminer les caractéristiques de la zone et ses enjeux en vue d'établir in fine la faisabilité de ce projet. Ces études seront analysées au sein du comité de pilotage actuellement en cours de création. **Deux sièges citoyens sont encore ouverts sur chaque commune:** 2 sur Saint-Paul-Le-Froid et 2 sur Saint-Denis-En -Margeride. **Si vous souhaitez vous investir dans ce projet ou simplement vous renseigner sur le sujet écrivez nous!** Une première réunion est envisagée au printemps 2024.

Calendrier prévisionnel et évènement à venir

Septembre 2023
Lancement des inventaires faune/flore (durée 1 an)

Printemps 2024
Installation du mât pour analyser le vent et l'activité des chauves-souris

5 et 6 avril 2024
Exposition climat et biodiversité, informations relatives à l'installation du mât de mesure de vent à l'auberge de la Baraque des bouviers

Eté 2024
Lancement des études paysagères et acoustiques

FOCUS : LES ETUDES ENVIRONNEMENTALES EN COURS ET LA POSE DU MAT DE MESURE

L'étude de la faune et de la flore :

La zone d'implantation potentielle du projet a été définie au regard de critères tels que la distance aux habitations, l'exposition aux vents dominants, les enjeux liés à l'environnement.

Afin de concevoir un parc éolien adapté au site et respectant les espèces présentes, BayWa r.e. a lancé des études environnementales début septembre. Pendant un an, le bureau d'étude EXEN va mener des inventaires naturalistes afin d'identifier les enjeux Faune et Flore de la zone d'étude. Les écologues vont observer sur l'ensemble des saisons les différentes espèces présentes sur place.

Une attention particulière sera portée sur les chauves-souris grâce à différentes méthodes de comptage ainsi qu'un suivi en continu sur l'année 2024 et une partie de l'année 2025.

La Pie-grièche grise (Lanius exubitor) est un passereau carnivore présent toute l'année sur la moitié Nord de la Lozère (Aubrac, Margeride)

L'étude du vent et de l'activité des chauves-souris :

Un mât de mesure est systématiquement implanté en amont de chaque projet éolien pour deux raisons principales :

- **Caractériser la vitesse du vent** grâce à 5 anémomètres situés de 40 à 100m de haut, et **l'orientation du vent** grâce à la girouette pour optimiser le choix du type d'éolienne (nombre, emplacement et modèle).
- **Etudier et intégrer au mieux la faune** présente sur le projet (activité des chauves-souris).

Le mât de mesure d'une hauteur de 102 mètres sera installé à la fin du mois de mars (sauf contraintes météorologiques) sur la commune de Saint-Paul-Le-Froid.

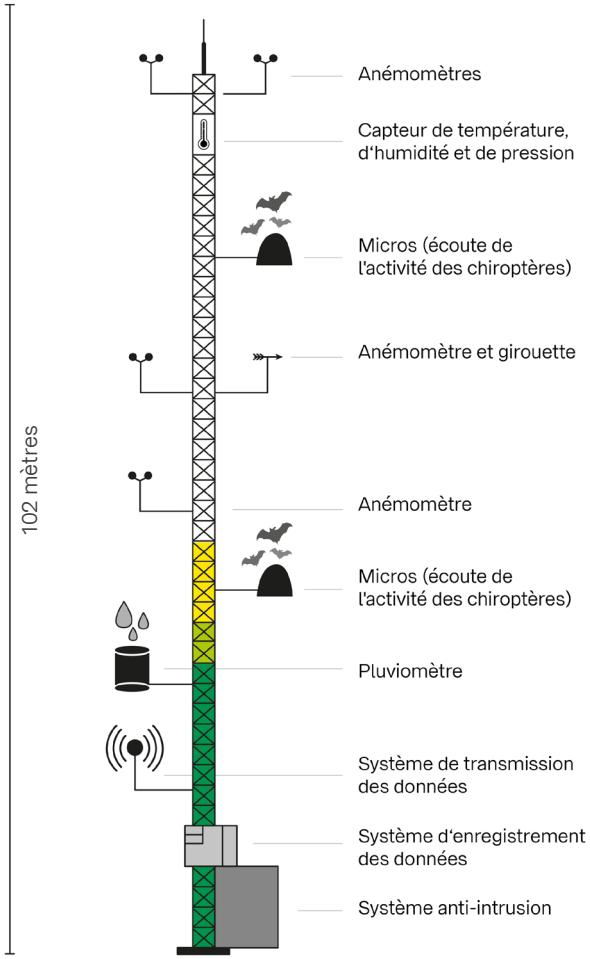

Vous souhaitez aborder une thématique en particulier ? Contactez-nous via l'adresse mail ci-dessous :

Hélène LORIDAN, Cheffe de projets éoliens
helene.loridan@baywa-re.fr
06 66 73 00 17

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page internet du projet : **www.baywa-re.fr/fr/eolien/projet-de-parc-eolien-du-bois-dapcher**

L'énergie est notre avenir, économisons là
Ne pas jeter sur la voie publique